

Meulan le mag n°16



édito

Chères Meulanaises, Chers Meulanais,
L'année 2017 est une année importante pour notre pays. Plusieurs échéances électorales attendent nos concitoyens : l'élection présidentielle les 23 avril et 7 mai, les élections législatives les 11 et 18 juin. Les grands électeurs seront également appelés aux urnes le 24 septembre pour les élections départementales.
Le vote, c'est l'exercice de la démocratie, ce qui permet à tout citoyen de s'exprimer. Malgré sa longue expérience en la matière, la France n'est pas exempte de droit de vote accordé aux femmes en 1944, des décennies après de très nombreux pays du monde et d'Europe, ou abstentionnisme galopant alors que nos voisins européens n'ont pas hésité à rendre le vote obligatoire ! Un grand progrès toutefois : l'inscription automatique des jeunes sur les listes électorales dès 16 ans à partir du moment où ils ont été recensés à 16 ans. Cela évite une démarche volontaire qui pesait bien souvent à la trappe !
Dire de nombreux pays aujourd'hui, la notion de démocratie est malheureusement discutée : période de ville dans les dictatures militaires, vote censuré aux élections locales dans les monarchies absolues, droit de vote réservé aux femmes dans les états naissants...
C'est vers les habitants de nos pays que vont mes pensées en ce début d'année, vers tous ceux qui amènent, comme nous, pouvoir choisir librement leurs représentants et qui, pour y parvenir, en meurent parfois. Voter n'est pas seulement un droit, c'est aussi un devoir.
Alors en 2017, votez !
Je vous adresse mes vœux les plus sereins pour cette nouvelle année.



Cécile ZAMMIT-POPELLO
Maire de Meulan
Conseillère départementale des Yvelines

L'acte

Notre ville obtient sa 1^{ère} fleur !

L'obtention de ce label tant convoité par de nombreuses communes de France faisait partie des objectifs de la Municipalité dans cette mandature.

En effet, celui-ci ne récompense pas le simple fleurissement mais une qualité générale de cadre de vie. C'est le résultat bien mérité de l'engagement des élus et de la forte implication des agents des espaces verts dans cette démarche au service de la collectivité, une reconnaissance dont chaque Meulanais peut être fier.



Travaux #3

Recensement #6

Retour sur #8

Document(s)

[Télécharger le magazine](#)